
FICHE DE POSTE
ADJOINT AU DIRECTEUR
- CH Agen-Nérac -

I – INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES SUR L'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Centre hospitalier Agen-Nérac

Emploi fonctionnel, préciser le groupe :

3

Cotation de la part fonctions de la PFR :

3

Nom - Prénom du directeur :

Jean-François Vinet, directeur d'hôpital sur emploi fonctionnel niveau 2 groupe F
Centre Hospitalier Agen Nérac
Route de Villeneuve – 47923 AGEN Cedex

Nom - Prénom du Président de CME:

Dr Rispal Patrick

Nom - Prénom - Statut du Président du Conseil de surveillance :

Bruneau Laurent, Maire d'Agen

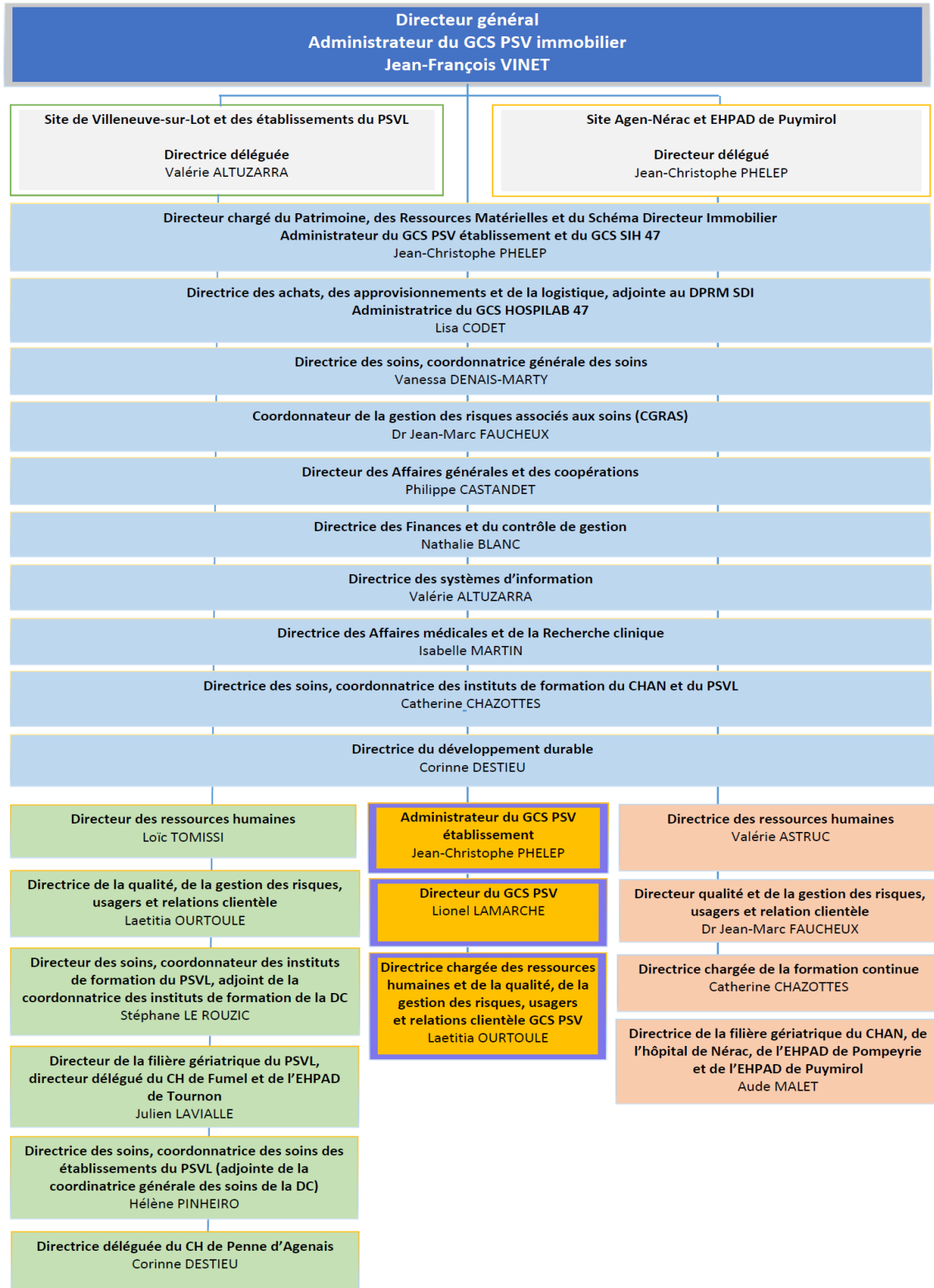
Organisation de la gouvernance :

La gouvernance repose sur une équipe de direction commune pour une grande part aux CH Agen et Villeneuve sur Lot, avec un directeur général commun, un adjoint au directeur/ directeur délégué pour chacun des deux sites, des directions fonctionnelles transversales (Affaires générales, médicales, Patrimoine, Logistique, etc.), et certaines directions propres au sites (DRH et Direction des soins notamment)

Organigramme de direction indiquant les responsabilités et le positionnement hiérarchique :

Cf document ci-dessous

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DIRECTION COMMUNE CHAN-PUYMIROL ET POLE DE SANTE DE LA VALLEE DU LOT



Composition du directoire :



Le Directeur

DECISION Constitutive du Directoire N° 9 / 2026

Vu l'article L. 6143-7-5 du Code de la Santé Publique (créé par la Loi n°2009-879 du 21 juillet 2009, article 10), et modifié par loi n°2021-502 du 26 avril 2021 – art.31,

Vu le décret n°2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au Directeur et au Directoire des Etablissements Publics de Santé,

Vu l'instruction n° DHOS/E1/2010/75 du 25 février 2010 relative à la mise en place des Directoires,

Vu les propositions du Président de la Commission Médicale d'Etablissement et du Président de la Commission de Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-techniques,

Vu la convention de direction commune en date du 15 juillet 2025 entre les centres hospitaliers Agen-Nérac, de Villeneuve-sur-Lot, de Penne d'Agenais, de Fumel et les établissements pour personnes âgées dépendantes « Les Terrasses » à Puymirol et « Bel-Air » à Tournon d'Agenais,

Vu l'arrêté du CNG désignant à compter du 1^{er} septembre 2025, M. Jean-François VINET, directeur de la direction commune,

La composition du Directoire du Centre Hospitalier Agen-Nérac est arrêtée ainsi, à compter du 1^{er} mars 2026 :

Membres de droit :

- Le Directeur :
M. Jean-François VINET, Président
- Le Président de la CME :
Dr Patrick RISPAL, Vice-président
- La Présidente de la CSIRMT :
Mme Vanessa DENAIS-MARTY

Membre nommé par le Directeur sur proposition du Président de la Commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques :

- Mme Béatrice CAVEDON

Membres nommés par le Directeur sur proposition du Président de la Commission Médicale d'Etablissement :

- Membres appartenant au personnel médical, pharmaceutique, maïeutique et odontologique :
 - Dr Soizic LEYMOND, vice-présidente de la CME et chef du service de Pharmacie à usage intérieur
 - Dr Luc VOGT, chef du pôle Gériatrie-Rééducation
 - Dr Virginie DELONGLEE, praticien hospitalier au Département des Urgences
 - Dr Antoine MORICE, chef du service de Chirurgie orthopédique et traumatologique
 - Dr Cécile SERGENT, chef du pôle Pharmacie-Biologie

Sont invités à titre permanent :

- Le Dr Marie-Audrey CANEL-ATBIR, chef du service du Département d'Information Médicale
- Le Dr Arnaud MONGO, Président de la CME du Pôle de Santé de la Vallée du Lot
- M. Jean-Christophe PHELEP, Directeur délégué du CHAN et de l'EHPAD de Puymirol

Le Directeur des Affaires Générales est désigné secrétaire de l'instance, participe aux séances et en assure le secrétariat.

Les autres médecins responsables des pôles, des services ou des unités fonctionnelles, les Directeurs adjoints et les cadres de santé pourront être invités en fonction de l'ordre du jour.

La présente décision annule et remplace la décision n°177/2025 du 24 novembre 2025.

Fait à Agen, le 26 février 2026

Le Directeur,

Jean-François VINET

Pôle médicaux et médico-techniques :

Le CHAN est organisé en 9 pôles d'activités cliniques et médico-techniques :

- Pôle Mère/Enfant
- Pôle MISMO (Médecine Interne, Spécialités Médicales et Oncologie)
- Pôle MDS (Médecine De Spécialités)
- Pôle MCA (Médico-Chirurgical et Anesthésiologie)
- Pôle Urgences - Réanimation
- Pôle Gériatrie - Rééducation
 - Site d'Agen
 - Site de Nérac
- Pôle Imagerie – Médecine Nucléaire
- Pôle Pharmacie-Biologie
- Pôle PRIM (Promotion - Prévention - Information Médicale)

Contractualisation interne :

La contractualisation interne repose essentiellement sur des contrats de services, dont les modalités sont discutées en réunions de délégation de gestion et validées en Directoire.
Ces contrats reposent sur le projet d'établissement mais aussi sur des documents divers (PRE, état des lieux ANAP etc)

II – INFORMATIONS STRATEGIQUES

(à remplir par le chef d'établissement)

Etablissement public de santé de référence du Lot-et-Garonne, le Centre Hospitalier Agen-Nérac dessert les bassins de population de l'Agglomération d'Agen et de la communauté de communes Albret Communauté, qui représentent environ 125.000 habitants. Il est composé de trois sites principaux :

- Site Saint-Esprit Agen (établissement MCO et SMR)
- Centre de gérontologie de Pompeyrie en centre-ville d'Agen (EHPAD et USLD)
- Site de Nérac (3 sites en centre-ville)

Avec une activité pour l'année 2025 de 40.396 entrées pour 115.826 journées réalisées en MCO, c'est un acteur majeur de l'offre de soins territoriale qui joue à la fois un rôle d'hôpital de proximité sur le territoire Agen-Nérac et un rôle d'hôpital de recours départemental dans des disciplines spécialisées : maternité de niveau 2B, réanimation, unité neurovasculaire, établissement-siège du SAMU Centre 15 SAS 47, service de médecine nucléaire, etc.

Depuis le 1er septembre 2025, le Centre Hospitalier Agen Nérac est en direction commune avec les établissements sanitaires et médico-sociaux du Pôle de santé de la Vallée du Lot.

Rencontrant des difficultés budgétaires et financières depuis 2020 et la crise sanitaire, la mise en œuvre d'actions d'amélioration de la performance médico-économique depuis 2024, avec un Plan de retour à l'équilibre, a permis de réduire le déficit par deux en un exercice budgétaire, avec un déficit ramené sur 2025 à 1,9% des recettes.

L'établissement est par conséquent dans une trajectoire de retour vers l'équilibre, légèrement en avance par rapport à celle présentée dans le PGFP 2026-2035, et envisage la réalisation de la première tranche de travaux de son schéma directeur immobilier dès fin 2026.

Nom – grade – adresse de la personne ayant rempli la présente fiche :

Vinet directeur sur emploi fonctionnel groupe 2

Personne à contacter à :

Mr Vinet directeur

M. Jean-François Vinet

Directeur général des établissements d'Agen-Nérac, de Puymirol et de la Vallée du Lot

☎ : 05.53.69.70.10

✉ : secretariat.direction@ch-agen-nerac.fr

PROFIL DU CANDIDAT

Profil du candidat attendu par le chef d'établissement au regard des caractéristiques du poste établi en liaison avec le président du conseil de surveillance :

(Nota : Le profil du candidat est apprécié par le comité de sélection au regard du parcours professionnel, de la formation, des acquis de l'expérience, des compétences et des évaluations du candidat.)

L'adjoint au directeur doit être en capacité de seconder le chef d'établissement

1 - Il a la charge de la **direction déléguée du CH Agen Nérac** et est à ce titre membre des différentes instances

Il supplée le chef d'établissement sur tout dossier en cas de besoin (dialogue de gestion avec les services, présidence du codir, représentation de l'établissement à l'extérieur, etc.)

Il est le référent de la direction pour plusieurs pôles médicaux de l'établissement

Il a la charge de la direction du Patrimoine, sur l'ensemble de la **direction commune** avec le pôle de santé du Villeneuveois

2 - Direction du Patrimoine

- Regrouper les fonctions supports au sein d'une même direction/pôle des ressources matérielles et assurer la direction des secteurs :
 - Travaux, services techniques et patrimoine.
 - Equipements médicaux.
 - Approvisionnements et logistique, Achats du GHT 47
 - Maîtrise et transition énergétique et développement durable
- Assurer la maîtrise d'ouvrage /chefferie de projet du projet patrimonial du site d'Agen Saint-Esprit en :
 - Déclinant le schéma directeur Immobilier et son volet en termes de sécurité incendie,
 - Participant de manière active à l'élaboration des dossiers de demande d'aide au financement, dont le « Ségur »,
 - Organisant un dialogue régulier avec les autorités de tutelle en charge des questions immobilières,
 - Coordonnant les différentes étapes de la vie du projet immobilier, depuis la définition des besoins, l'élaboration des programmes, la conclusion des marchés d'études et de travaux, les permis de construire, le suivi des chantiers, les opérations de réception et la préparation de la mise en service des nouveaux bâtiments, incluant les plans d'équipements
 - Préparant les visites périodiques de la commission de sécurité et assurer la communication avec le SDIS, les élus en charge des ERP, l'agglomération d'Agen et la préfecture.
- Assurer la chefferie de projet de l'élaboration d'un schéma directeur immobilier pour le site de Nérac, puis en assurer la déclinaison opérationnelle :
- Assumer les missions de directeur référents pour les pôles Pôle Imagerie et Médecine Nucléaire, pharmacie et laboratoire, pôle médico chirurgical et anesthésie :
 - En qualité de directeur référent assurer le rôle de facilitateur, de médiateur entre les équipes médicales et soignantes au sein du pôle et entre le pôle et les directions fonctionnelles,
 - Assurer un rôle de catalyseur des projets du pôle avec une forte implication sur les sujets de développement d'activité.
- GCS SIH 47 :
 - Administrateur du GCS :
 - Assurer la gestion, la qualité et le développement des activités du GCS (Blanchisserie et Restauration) afin de garantir le meilleur niveau de qualité au meilleur coût pour les adhérents.

III – INFORMATIONS SUR LA PLACE DE L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT :

Principaux objectifs du SROS et de la situation de l'établissement au regard du SROS : SROS en cours d'élaboration dans le cadre du PSRS en cours d'adoption par l'ARS.

Objectifs du SROS :

Le SRS-PRS 2018-2028 a fixé les axes stratégiques suivants :

- 1/ Renforcer la prévention et l'action sur les déterminants de santé
 - Refonder la politique de prévention pour renforcer son efficacité
 - Faire de la promotion de la santé l'affaire de tous, professionnels et citoyens
 - Agir le plus tôt possible sur les déterminants de la santé
 - Promouvoir les milieux de vie favorables à la santé
 - Mobiliser les outils de prévention du système de santé
- 2/ Organiser un système de santé de qualité, accessible à tous dans une logique de parcours de santé
 - Assurer un accès à la santé pour tous, y compris en cas d'urgence
 - Organiser des parcours de santé sans ruptures
 - Renforcer la démocratie en santé, l'implication du citoyen et le partenariat usager / professionnel
- 3/ Garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge et des organisations et rendre le système de santé plus résilient face aux crises
 - Améliorer la qualité et la sécurité des pratiques et des organisations
 - Améliorer la pertinence et l'efficacité des parcours de soins
 - Adapter les ressources humaines en santé aux besoins des territoires et aux nouveaux enjeux de prise en charge
 - Prévenir et gérer les situations sanitaires exceptionnelles
 - Amplifier l'innovation, la recherche, l'observation en santé et l'évaluation
 - Promouvoir le développement durable et la transformation écologique du système de santé

Le SRS-PRS 2018-2028 a ensuite défini les objectifs quantifiés de l'offre de soins par territoire de santé permettant de mettre en œuvre la stratégie régionale de santé.

Situation de l'établissement au regard du SROS :

Dans ce cadre, pour le département de Lot-et-Garonne, le CHAN, situé dans la zone territoriale de recours, dispose d'autorisations d'activités de recours et de proximité lui permettant de remplir son rôle d'établissement pivot du département.
(Cf. présentation du CHAN en annexe)

Projet de l'établissement :

Démarches, état de réalisation, organisation et pilotage de la démarche

Le CHAN s'est doté en décembre 2024 d'un projet d'établissement pour la période 2024-2029, en cohérence avec le SRS-PRS et le Projet médico-soignant partagé du GHT de Lot-et-Garonne, dont il est l'établissement-siège.

1/ Grands axes du Projet médico-soignant

- Renforcer l'attractivité du Centre hospitalier Agen-Nérac pour les professionnels de santé, les usagers et les partenaires
- Améliorer l'organisation des activités non programmées
- Fluidifier les parcours patients afin de notamment réduire les délais de prise en charge
- Renforcer le lien avec les partenaires du territoire, notamment dans le champ de la prévention

2/ Autres volets du Projet d'établissement :

- Volet gouvernance et management : 5 orientations dont le développement des projets et contrats de services
- Volet social : 5 orientations dont la mise en œuvre d'un plan d'attractivité et de fidélisation des professionnels et d'un programme d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail
- Volet écoresponsable : 7 orientations dont la promotion de l'écoconception des soins et la mise en place d'un plan de mobilité durable
- Volet système d'information : 5 orientations dont la convergence des systèmes d'informations sur

l'ensemble des établissements MCO, puis médico-sociaux, du GHT et le renforcement de la sécurité du système d'information et la cybersécurité

- Volet hôtelier et logistique : 5 orientations dont l'amélioration de la fonction restauration
- Volet Qualité – Gestion des risques : 5 orientations dont l'accompagnement et le déploiement d'une culture qualité
- Volet Projet des Usagers : 4 orientations dont la promotion de l'existence et du rôle de la Commission des Usagers (CDU) et des Représentants des Usagers (RU)
- Volet immobilier : 5 orientations dont la mise en œuvre d'une démarche environnementale dans la conception et la rénovation des bâtiments

Le CHAN a validé en juillet 2025 un Schéma directeur immobilier révisé prenant en compte les orientations du volet immobilier du PE 2024-2029 et les observations de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine :

- Validation en avril 2026 par l'ARS-NA du schéma directeur immobilier révisé du CHAN, valant accord pour la réalisation de la première tranche de travaux avec financement Ségur :
- Extension / restructuration du service d'accueil des urgences et relocalisation de l'unité post-urgences
- Construction d'un bâtiment médico-chirurgical (BMC) de 118 lits sur 3 niveaux qui abritera la pédiatrie (hospitalisation complète et USIP, ambulatoire et consultations externes) et des services médicaux et chirurgicaux en hospitalisation complète
- Etat d'avancement des opérations :
 - Choix fait du maître d'œuvre pour les urgences, élaboration de l'APS en cours
 - Choix en cours du groupement pour le BMC (jury de choix le 18/06/2026)

Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens:

Le CHAN a signé un CPOM avec l'ARS-NA le 26/03/2026, avec effet au 01/04/2026, pour la période 2026-2031.

Grands axes du CPOM :

- Axe 1 : Renforcer la prévention et l'action sur les déterminants de santé
- Axe 2 : Organiser un système de santé de qualité, accessible à tous dans une logique de parcours de santé
- Axe 3 : Garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge et des organisations et rendre le système de santé plus résilient face aux crises

Appartenance à une direction commune :

Objet :

- Direction commune avec l'EHPAD de Puymirol créée le 22/12/2016 (nombre de membres : 2)
- Direction commune avec le Centre hospitalier de Villeneuve-sur-Lot, l'EHPAD de Puymirol, le Centre hospitalier de Penne d'Agenais, le Centre hospitalier de Fumel et l'EHPAD de Tournon d'Agenais créée le 01/09/2025 (nombre de membres : 6)

Appartenance à un SIH :

Sans objet :

Appartenance à un (ou plusieurs) GCS :

Objet :

- GCS SIH 47 (blanchisserie et restauration) créé le 05/12/2014 (15 membres)
- GCS Hospilab 47 (biologie) créé le 14/05/2012 (2 membres)
- GCS imagerie médicale du CHAN (GIMCHAN) créé le 19/12/2018 (2 membres)
- GCS HOSPI-ANAPATH 47 créé le 17/12/2019 (4 membres)
- GCS Médecine Nucléaire (IMAGE 47) créé le 12/12/2024 (5 membres)
- GCS Hémodialyse (HEMODIACHAN) créé le 03/12/2024 (2 membres)

Appartenance à une CHT :

GHT de Lot-et-Garonne, créé le 10 juin 2016 et modifié par avenant le 01/12/2016

Etablissement concernés :

- CH Agen-Nérac
- CH de Villeneuve-sur-Lot
- CHI de Marmande-Tonneins
- CHD de la Candélie
- CH de Casteljaloux
- CH de Fumel
- CH de Penne d'Agenais

Autre forme de coopération (à préciser) :

GIE formé avec la clinique privée ELSAN d'Agen (clinique Esquirol Saint-Hilaire) pour l'exploitation en co-utilisation d'autorisations d'IRM

Conventions de mise à disposition de personnels

Conventions de consultations avancées avec d'autres établissements

IV-CHIFFRES CLEFS SUR L'ETABLISSEMENT
IV – 1) Budgétaires

- Charges du compte de résultat principal

Tableau : dernier compte financier et dernier EPRD exécutoire

DEPENSES	DERNIER EPRD	COMPTE FINANCIER
Groupe I	130,6 M€	126,6 M€
Groupe II	50,7 M€	48,4 M€
Groupe III	25,4 M€	24,7 M€
Groupe IV	11,9 M€	24,5 M€
Total	218,5 M€	224,2 M€

RECETTES	DERNIER EPRD	COMPTE FINANCIER
	210,5 M€	221 M€

(Montant par titre en M€)

Commentaires sur la situation budgétaire :

Une situation budgétaire qui s'améliore progressivement avec un déficit de 3.2 M€ en 2025 contre 7.6 M€ en 2024. L'EPRD 2026 a été voté avec un déficit prévisionnel de 4.3 M€ mais, avec l'atterrissage 2025 meilleur que prévu, le prévisionnel 2026 au RIAC 1 est un déficit de 1.9 M€.

Cette amélioration résulte de la mise en œuvre d'un plan de redressement basé sur les recommandations de l'audit ANAP 360 notamment en matière d'optimisation des organisations, de maîtrise des charges et d'amélioration de la valorisation de l'activité (réouverture de lits, développement de l'HDJ, optimisation des plages de bloc opératoire ..).

La trajectoire de redressement s'avère donc plus favorable que celle présentée à l'EPRD 2026.

Tableau de financement de l'exercice « N » (2026)

Pour les dépenses (en M€):

MONTANT DES INVESTISSEMENTS	REMBOURSEMENT DE LA DETTE
5.8	6.4

Pour les recettes :

MONTANT DES EMPRUNTS	MONTANT DES AMORTISSEMENTS	MONTANT DES PROVISIONS	AUTRES
3.1	8.6	-1.8 (dotations - reprises)	2.7 (subventions et restauration des marges)

Indicateurs de performance financière (2025)

CAF: 2.5 M€ (CAF brute)

IAF nette : - 3.9 M€

MARGE BRUTE : 5.1 M€ (2.3 %) - Hors aide.

E.B.E : 8.6 M€

FRI : 33.7 M€

FRE : - 3.5 M€

FRNG : 30.2 M€

BFR : 27.8 M€

TRESORERIE : 2.4 M€ (4 jours)

INDEPENDANCE FINANCIERE : 65 %

VETUSTE : 59 % (Taux Global 2024) : 85.8 % pour les équipements et 52.9 % pour les constructions.

DUREE APPARENTE ENDETTEMENT : 30.5 ans

Programme structurants d'investissement en cours :

Schéma directeur immobilier de 80 M d'euros en cours de réalisation (tranche 1 : 32 M : nouveau bâtiment médico-chirurgical et extension des Urgences)

- Données sur le PMSI et la T2A

Nombre de séjours réalisés en n-1 : 40 396 en 2025

Evolution activité sur trois ans en volume et en valorisation : activité stable (passage de 39 000 à 40 000)

Evolution du case mix sur trois ans : fort développement de l'ambulatoire

- Les ressources humaines

(ETP des personnels - Source SAE)

Indicateurs :

ETP médicaux : 180,35 ETP (effectif physique de 274 médecins)

- dont médecins (hors anesthésistes)

- dont anesthésistes : 9,30 ETP

- dont chirurgiens (hors gynécologues-obstétriciens) : 14,30 ETP

- dont gynécologues-obstétriciens : 5,43 ETP

ETP non médicaux

- dont 292 ETP de personnels de direction et administratifs, techniques et ouvriers

- dont 1.618 ETP personnels des services de soins, médicaux-techniques, de rééducation

ETP non médicaux

- dont 292 ETP de personnels de direction et administratifs, techniques et ouvriers

- dont 1618 ETP personnels des services de soins, médicaux-techniques, de rééducation

Commentaires sur les effectifs :

Difficultés de recrutement sur plusieurs spécialités médicales

IV – 2) Activité

Données 2025 :

253.362 consultants externes en 2025 (+3,5%)

40 000 séjours en hospitalisation complète ou ambulatoire

16.323 séances de dialyse, 12.600 séances de chimiothérapie

37.096 passages aux urgences sur Agen (+5,2%), 981 consultations inopinées sur le site de Nérac

1.673 interventions SMUR dont 1.114 sorties primaires

1.355 naissances

23.452 actes de chirurgie au bloc opératoire

Imagerie :

- 60.374 actes de radiologie
- 7.493 actes d'échographie
- 30.851 examens de scanner
- 28.350 examens IRM

Médecine nucléaire :

- 10.022 actes de scintigraphie
- 5.816 examens TEP-Scan (+11,6%)
- **Activité d'hospitalisation année n-1**

(Activité globale - Source PMSI)

Indicateurs :

TOTAL RSA : **53 923 (y compris les séances) / 25 680 (hors séances)**

CI_A1	Nb de RSA de médecine (HC) : 17 382 dont 30.7 % en ambulatoire
CI_A2	Nb de RSA de chirurgie (HC) : 5116 ont 53.5 % en ambulatoire
CI_A3	Nb de RSA de obstétrique (HC) : 1719 dont 6.2% en ambulatoire
CI_A4	Nb de RSA de médecine (ambulatoire) : 5338
CI_A5	Nb de RSA de chirurgie (ambulatoire) : 2739
CI_A6	Nb de RSA de obstétrique (ambulatoire) : 307
CI_A7	Nb de séances de chimiothérapie pour cancer : 9007
CI_A8	Nb de séances de radiothérapie : Non concernés
CI_A9	Nb de séances d'hémodialyse : 15 645
CI_A10	Nb de séances autres : 3591
CI_A11	Nb de naissances : 1355
CI_A12	Nb d'actes chirurgicaux : 6328
CI_A14	Nb d'actes d'endoscopies : 2628
CI_A15	Nb minimum de racines de GHM pour 80 % des séjours : 58 (séances comprises) / 124 en excluant les séances.

- Les principaux GHM réalisés

(Racines de GHM les plus fréquentes dans l'établissement : Médecine – Sources PMSI)

Indicateurs :

<u>Racine</u>	Libellé
15M05	Nouveau-nés de 3300g et âge gestationnel de 40 SA et assimilés (groupe nouveau-nés 1)
23M20	Autres symptômes et motifs de recours aux soins de la CMD 23
10M13	Explorations et surveillance pour affections endocriniennes et métaboliques
01M30	Accidents vasculaires intracérébraux non transitoires
01M21	Douleurs chroniques rebelles

(Racines de GHM les plus fréquentes dans l'établissement : Chirurgie – Sources PMSI)

Indicateurs :

<u>Racine</u>	Libellé	<u>Effectif 2025</u> ↑
08C37	Interventions sur le pied, âge supérieur à 17 ans	470
03K02	Affections de la bouche et des dents avec certaines extractions, réparations et prothèses dentaires	324
01C15	Libérations du médian au canal carpien	323
08C24	Prothèses de genou	270
08C48	Prothèses de hanche pour des affections autres que des traumatismes récents	214

Effectifs des principales racines

08C37 : 470

03K02 : 324

01C15 : 323

08C24 : 270

08C48 : 214

INDICATEURS CHAN 2025 - RepèRES

	2025
Nombre total de séjours/séances en MCO	53 921
Nombre total de séjours en MCO (hors séances)	25 675
Nombre de séjours en hospitalisation complète en MCO	15 951
Nombre de séjours en Obstétrique mère - CAS O14	2 333
Nombre de séjours Nouveaux-nés - CAS 015	1 419
Nombre de séances en MCO	28 243

Nombre de séjours de Médecine (CAS)	15 672
Nombre de séjours de Chirurgie (CAS)	4 341
Nombre de séjours en Interventionnel - CAS PI	1 913
Nombre de séjours de Médecine (ASO)	17 684
Nombre de séjours de Chirurgie (ASO)	5 658
Nombre de séjours d'Obstétrique (ASO)	2 333
Taux de séjours ambulatoires en chirurgie	51,2%
Taux de séjours ambulatoires en médecine	34,7%
Nombre de séjours en hospitalisation complète en chirurgie	2 759
Nombre de séjours en hospitalisation complète en médecine	11 552
Nombre de séjours ambulatoires en chirurgie	2 899
Nombre de séjours ambulatoires en médecine	6 132
Nombre d'accouchements	1 335
Taux d'entrée par les urgences en MCO	32,3%
Destination des patients MCO : % de transferts vers un autre ES MCO	3,4%
Destination des patients MCO : % de transferts vers un autre ES SMR	3,2%
Nombre total de patients en SMR	747
Nombre total de journées en SMR	20 168
Nombre de séjours en SMR hospitalisation complète terminés dans l'année	609
Provenance des patients SMR : % de séjours HC avec entrées directe	0,1
Provenance des patients SMR : % de séjours HC en provenance d'un MCO	22,1%
Destination des patients SMR : % de séjours HC avec transferts vers un autre ES MCO	4,4%
Destination des patients SMR : % de séjours HC avec transfert vers un autre ES SMR	0,0%
Destination des patients SMR : % de retour au domicile	80,0%

Données pour la SAE 2025

CENTRE HOSPITALIER AGEN-NERAC (Finess=470016171)

2025 M12 : année entière Finess géographique

470000423		470000522	
Bordereau		Indicateurs	
MCO (PartieActivité)	A3 Nombre de séjours en médecine, hospit. complète	11 617	427
A4 dont séjours de 0 jour	1 221		4
A5 Nombre de journées en médecine, hospit. complète	71 402		4 914
A7 Nombre de séjours en médecine, hospit. partielle	5 338		0
A10 Nombre de séances	28 243		0
B3 Nombre de séjours en chirurgie, hospit. complète	2 377		0
B4 dont séjours de 0 jour	24		0
B5 Nombre de journées en chirurgie, hospit. complète	9 707		0
B7 Nombre de séjours en chirurgie, hospit. partielle	2 739		0
C3 Nombre de séjours en gynéco-obs., hospit. complète	1 719		0
C4 dont séjours de 0 jour	107		0
C5 Nombre de journées en gynéco-obs., hospit. complète	7 971		0
C7 Nombre de séjours en gynéco-obs., hospit. partielle	307		0
MCO (PartiePopulationsciblées)	C26 Nb de séjours en hospit. complète (Court séjour pédiatrique, médecine)	718	0
E26 Nb de séjours en hospit. partielle (Court séjour pédiatrique, médecine)	777		0
C27 Nb de journées en hospit. complète	2 532		0

(Médecine pédiatrique)			
A43 Nb de séjours en hospit. complète	1 002		0
(Médecine gériatrique)			
A44 Nb de journées en hospit. complète	10 736		0
(Médecine gériatrique)			
A54 Nb de séjours en UNV (y compris soins intensifs)	853		0
A55 Nb de journées en UNV (y compris soins intensifs)	5 702		0
Blocs et sites	A10 Nb d'actes chirurgicaux (Code de regroupement ADC) en HC	3 238	3
B10 Nb d'actes chirurgicaux (Code de regroupement ADC) en HP	3 100		0
D10 Dont actes requérant une anesthésie	4 557		1
A11 Nb d'actes liés à la grossesse chez la mère (regroupement CCAM : ACO). Ex :césariennes, avortements, actes thérapeutiques pour hémorragie du post partum en HC	892		0
B11 Nb d'actes liés à la grossesse chez la mère (regroupement CCAM : ACO). Ex :césariennes, avortements, actes thérapeutiques pour hémorragie du post partum en HP	146		0
D11 Dont actes requérant une anesthésie	544		0
A27 Actes interventionnels sous imagerie (y compris cardiologie interventionnelle et neuroradiologie interventionnelle) en HC	68		0
B27 Actes interventionnels sous imagerie (y compris cardiologie interventionnelle et neuroradiologie interventionnelle) en HP	408		0
D27 Dont actes requérant une anesthésie	24		0
A14 Endoscopies avec ou sans anesthésie générale en HC	1 410		5
B14 Endoscopies avec ou sans anesthésie générale en HP	1 218		0
D14 Dont actes requérant une anesthésie	1 045		3
A15 Actes avec lithotritie ou autres actes de destruction en HC	4		0
B15 Actes avec lithotritie ou autres actes de destruction en HP	304		0
Périnatalité	A3 Nombre total de séjours en obstétrique	2 088	0
A4 dont séjours de 0 jour en obstétrique	451		0
A5 Nb total journées en obstétrique (y.c. post-partum, ante-partum, surveillance de grossesse, hors IVG)	7 946		0
B3 Nombre total de séjours en néonatalogie	238		0

SSR : nombre de RHA sur trois ans

Nombre de RHA sur 3 ans (Résumés Hebdomadaires en SMR) :

- 2023: 3747 dont 3016 en hospitalisation complète et 731 en HDJ
- 2024: 3908 dont 3082 en hospitalisation complète et 826 en HDJ
- 2025: 4092 dont 3115 en hospitalisation complète et 977 en HDJ

USLD et activités médico-sociales

	Fin Décembre 2023						Fin Décembre 2024					
	Entrées Totales	Sorties Hors Mutations	Journées	Lits ouverts	Lits occupés	Taux occupation	Entrées Totales	Sorties Hors Mutations	Journées	Lits ouverts	Lits occupés	Taux occupation
USLD	14	19	12 969	36	36	98,7%	36	39	12 701	36	35	96,4%
EHPAD Bât B	12	10	22 389	61	61	100,6%	17	14	22 633	61	62	101,4%
EHPAD Bât C	14	9	30 793	85	84	99,3%	21	21	30 491	85	83	98,0%
EHPAD Agen	26	19	53 182	146	145	99,6%	38	35	53 124	146	145	99,4%
USLD + EHPAD AGEN	40	38	66 151	182	181	99,6%	74	74	65 825	182	180	98,8%
EHPAD NERAC	178	185	65 418	184	179	97,4%	123	148	66 326	184	181	98,5%

	Fin Décembre 2025					
	Entrées Totales	Sorties Hors Mutations	Journées	Lits ouverts	Lits occupés	Taux occupation
USLD	35	38	12 598	36	35	95,9%
EHPAD Bât B	13	14	22 402	61	61	100,6%
EHPAD Bât C	23	22	30 217	85	83	97,4%
EHPAD Agen	36	36	52 619	146	144	98,7%
USLD + EHPAD AGEN	71	74	65 217	182	179	98,2%
EHPAD NERAC	135	160	65 492	184	179	97,5%

Commentaires sur la situation de l'établissement dans sa zone d'attraction ou dans le secteur sanitaire au regard des autres établissements publics ou privés (concurrence, complémentarité, partenariat...) :

Complémentarité relative d'offre avec le secteur privé lucratif (clinique St Hilaire, davantage présente sur les spécialités chirurgicales de type ORL, OPH, urologiques et la cardiologie.
L'hôpital est fortement positionné sur les chirurgies orthopédique et digestive, les spécialités médicales, la médecine nucléaire et est en situation de monopole sur le pôle femme mère enfant

Commentaires sur la nature et le niveau des activités (points particuliers, difficultés...) :

V- EQUIPEMENTS ET PLATEAU TECHNIQUE

Lits et places installés – (Source SAE)

Indicateurs :

Le centre hospitalier Agen-Nérac dispose au 01/02/2025 d'une capacité d'hospitalisation de 884 lits et places répartis sur ses 3 sites comme suit :

- Médecine et spécialités médicales : 289 lits et 56 places (dont 20 lits sur Nérac)
- Chirurgie et spécialités chirurgicales : 40 lits et 14 places
- Gynécologie-obstétrique : 29 lits et 2 places
- Soins de Suite et de Réadaptation : 50 lits et 20 places (dont 20 lits sur Nérac)
- USLD/EHPAD : 368 lits d'hébergement complet (dont 185 sur Nérac)
- SSIAD (sur l'aire géographique de Nérac) : 45 places

CI_AC1	Nb de lits installés en médecine : 289 lits
CI_AC2	- dont lits de soins intensifs : 18 lits
CI_AC3	- dont lits de surveillance continue : -
CI_AC4	- dont lits de réanimation : 12 lits

CI_AC5	Nb de places installées en médecine : 56 places
CI_AC6	Nb de lits installés en chirurgie : 40 lits
CI_AC7	Nb de places installées en chirurgie 14 places
CI_AC8	Nb de lits installés en obstétrique : 29 lits
CI_AC9	Nb de places installées en obstétrique : 2 places

Plateaux techniques – (Source SAE)

- Bloc opératoire : 6 salles + 1 salle dédiée aux césariennes, 2 salles d'endoscopies et 1 unité SSPI
- Bloc naissance avec 4 salles de naissance et 2 salles de pré-travail
- Accueil des urgences / UHCD / SAMU – Centre 15 / SMUR (dont une antenne sur Nérac)
- Réanimation de 12 lits et 1 unité de surveillance continue (6 lits)
- Pôle de périnatalité de niveau IIB comportant une unité d'obstétrique de 31 lits, une unité de néonatalogie de 12 lits dont 3 lits de soins intensifs et une unité kangourou de 6 lits. Le service de Pédiatrie comporte une unité de surveillance continue pédiatrique de 4 lits.
- Imagerie médicale : radiologie conventionnelle - échographie – scanners – IRM polyvalentes (fonctionnement avec les radiologues libéraux agenais dans le cadre d'un GIE)
- Médecine nucléaire comportant 3 gamma-caméras, un ostéodensitomètre et un TEP-Scan
- Centre d'hémodialyse de 26 places
- Laboratoires d'analyses médicales

Pharmacie à usage intérieur réalisant une activité de stérilisation et disposant d'une unité de reconstitution des médicaments cytostatiques et d'une unité de radiopharmacie

CI_E1	Nb de scanners : 2
CI_E2	Nb d'IRM : 3 (GIE GIMPA)
CI_E3	Nb de TEP-SCAN : 1
CI_E4	Nb de tables de coronarographie : 0
CI_E5	Nb de salles d'intervention chirurgicale : 9
CI_E6	Niveau de la maternité : 2B
CI_E7	Nombre de B (B et GHN à partir de 2009) : 26,8 MB en 2025

Principales opérations d'investissements en cours et programmées pour les 3 prochaines années :

Nature et montant :

Schéma directeur immobilier de 80 M d'euros en cours de réalisation (tranche 1 : 32 M : nouveau bâtiment médico-chirurgical et extension des Urgences

Capacités d'autofinancement :

Limitées, malgré le retour progressif à l'équilibre de l'établissement. La tranche 1 du SDI est financée d'une part ça à l'aide de subvention et d'autre part par recours à l'emprunt.

VI- SYNTHÈSE DES POINTS FORTS ET DES POINTS FAIBLES

Etablissement généraliste de bon niveau, référence du département, disposant de solides coopérations et d'un plateau technique étoffé, confronté cependant à des difficultés de recrutement médical dans certaines disciplines.

VII-LISTE DES DOCUMENTS POUVANT ETRE REMIS AU CANDIDAT SUR SA DEMANDE

Toute demande sera étudiée.

Les documents suivants sont notamment disponibles :

- Projet d'établissement
- CPOM
- PRE
- EPRD
- Compte financier année n-1
- Rapport de la chambre des comptes et de la MEEF

Personne à contacter pour la communication de ces documents :

Mr Castandet, directeur des affaires générales

M. Jean-François Vinet

Directeur général des établissements d'Agen-Nérac, de Puymirol et de la Vallée du Lot

 : 05.53.69.70.10

 : secretariat.direction@ch-agen-nerac.fr